

Ecône : tonsures et premiers ordres mineurs conférés le 28 février 2015 par Mgr Tissier de Mallerais

Publié le 28 février 2015 · 2 min de lecture



Le 28 février 2015, **Son Excellence Mgr Tissier de Mallerais**, évêque auxiliaire de la [Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X](#), au cours de la messe pontificale, a donné la tonsure [Photo ci-dessus] à douze séminaristes de deuxième année et à un moine du couvent des [Capucins de Morgon](#), puis il a conféré les premiers ordres mineurs à huit séminaristes de troisième année et à un capucin.

En signe de renoncement de la vie du monde, le pontife coupe quelque mèches de cheveux. Dans les Ordres anciens la tonsure est plus visible, comme elle est encore portée par exemple chez les capucins et les bénédictins qui après la cérémonie de tonsure ne portent plus qu'une couronne de cheveux.

Après avoir donné la tonsure, Son Excellence a conféré **les ordres mineurs^[1]** :

- le Portier^[2] a la tâche d'ouvrir et de fermer les portes de l'église et de veiller à la sainteté du lieu de culte ; il est également responsable de la convocation, en sonnant la cloche, d'appeler les fidèles aux fonctions divines.
- Le lecteur lit les lectures de l'Ancien Testament en public : de cette manière, il commence à exercer le rôle sacerdotal de l'enseignement.

Le reportage photos









La cérémonie, qui a duré trois heures, a finalement pris fin par une procession des séminaristes à la sortie de l'église, où, comme d'habitude, au pied de la statue de Saint-Pie X, était prise une photo souvenir.

La Porte Latine

Notes de bas de page

1. Les quatre ordres mineurs (portier, lecteur, exorciste et acolyte) sont des degrés du sacerdoce. Ils ne sont plus conférés dans les séminaires conciliaires
2. Le portier devait garder l'église jour et nuit, avoir soin que rien ne s'y perde ; ouvrir et fermer l'église et la sacristie ; avoir soin de la propreté et de la décoration de l'église ; sonner les cloches pour indiquer les heures des différentes prières ; faire tenir chacun en son rang et faire observer le silence et la modestie ; empêcher les infidèles d'entrer dans l'église, troubler les offices, profaner les mystères ; ouvrir le livre à celui qui prêche.

Source : laportelatine.org/activite/seminaires/econe-tonsures-et-premiers-ordres-mineurs-conferes-le-28-fevrier-2015-par-mgr-tissier-de-mallerais

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France